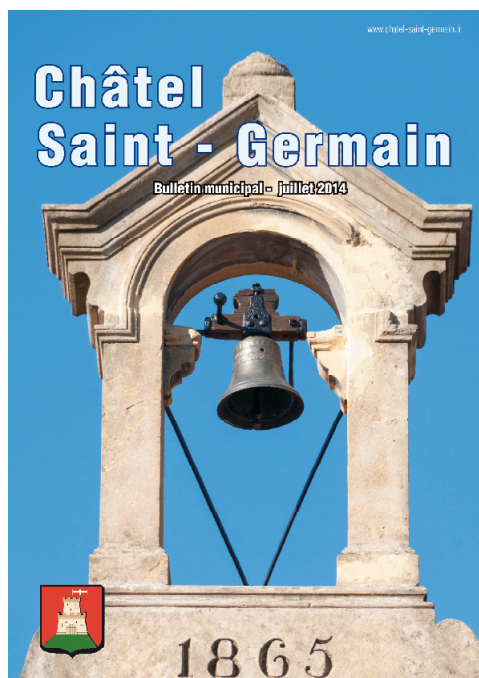


Châtel Saint - Germain

Bulletin municipal - juillet 2014



1865



Magazine d'informations édité par la
municipalité de Châtel-Saint-Germain

13, rue Jeanne d'Arc

57160 Châtel-Saint-Germain

Tél : 03 87 60 59 71

mairie@chatel-saint-germain.fr

www.chatel-saint-germain.fr

Directeur de la publication :

Robert Marchal

Comité de rédaction :

Commission communication

Photos : Commission communication

M. Haarbarger Michel

Imprimerie : Reprographic

Numéros utiles

* Mairie

13, rue Jeanne d'Arc

57160 Châtel-Saint-Germain

Tél : 03 87 60 59 71

mairie@chatel-saint-germain.fr

www.chatel-saint-germain.fr

* Démarches administratives

Préfecture de la Moselle

www.moselle.pref.gouv.fr

* Services publics et

démarches administratives

www.metzmetropole.fr

* Samu tél : 15

* Pompiers tél : 18

* Police nationale : 17

* Pharmacie de garde

tous secteurs :

tél. 3237, 24h/24

Metz et agglomération messine :

de 21h à 7h30 : se rendre

à l'Hôtel de police, 10, rue

Belle-Isle

* Médecins de garde

tous secteurs :

Tél : 08 99 03 14 52

Médigarde Lorraine :

Tél : 08 20 33 20 20

* Bureau de la poste

1, avenue de la Libération

Tél : 08 99 23 24 76

* Centre anti poison

Tél : 03 83 32 36 36

* Violences conjugales

Tél : 3919

* Maternité :

hôpital femme, mère, enfant.

57425 Peltre

Tél : 03 87 55 31 31

* N°international d'alerte :

112

P1 - cloche de la mairie - école

P2 - sommaire

P3 - édito du maire

P4 - votre conseil municipal

P5 - commissions municipales - informations

P6 - finances communales

P7 - délibérations - informations

P8 - travaux communaux

P9 - rythmes scolaires

P10 - vie associative

P11 - vie associative

P12 - vie communale

P13 - vie associative

P14 - bibliothèque

P15 - bibliothèque

P16 - vie associative

P17 - manifestations

P18 - vie associative

P19 - vie associative

P20 - vie associative

P21 - vie associative

P22 - vie associative

P23 - vie associative

P24 - vie scolaire

P25 - vie scolaire

P26 - vie scolaire

P27 - vie scolaire

P28 - manifestations

* Les articles des associations sont rédigés par les associations



Châteloises, Châtelois, chers concitoyens,

Lors des dernières élections municipales, vous m'avez reconduit à la tête de la municipalité. La confiance que vous nous avez accordée nous honore mais nous oblige aussi. Les responsabilités que vous nous avez confiées sont grandes et c'est avec beaucoup d'humilité que notre équipe aborde les six années à venir.

Nous nous sommes immédiatement remis au travail pour tout d'abord terminer les opérations en cours, héritées de la mandature précédente. Les riverains de la rue de Verdun ont évidemment subi les nuisances des travaux commencés l'été dernier. Mais je ne doute absolument pas du résultat final qui devrait pleinement les satisfaire. Pour des raisons surtout techniques mais aussi un peu

esthétiques, nous avons décidé d'étendre l'espace traité au-delà du programme initial pour monter jusqu'au n°82 rue de Verdun et de poursuivre sur le bas des rues Jeanne d'Arc et de Cléry.

Souhaitant que la finition des requalifications de voirie ne souffre pas de la nécessité d'autres travaux intempestifs à court terme, nous avons sollicité les concessionnaires de certains réseaux.

Tout d'abord Metz Métropole, à qui nous avons transféré la compétence eau pluviale, a remplacé ou rénové le réseau correspondant sur la longueur du chantier. La SAUR (service des eaux) a remis à neuf la quasi-totalité des branchements des particuliers. Ces travaux ont permis de découvrir que l'alimentation du transformateur « mairie » enfouie il y a quelques années, se retrouvait à une profondeur tout à fait insuffisante. L'URM a donc fait redescendre ce câble (20 000 volts) à un niveau beaucoup plus sécuritaire, entraînant une fouille rue Jeanne d'Arc, en dehors du chantier prévu par la municipalité. GrdF, à notre demande a réalisé quelques branchements de maisons non encore desservies par le gaz.

Évidemment, tous ces travaux sont pris en charge par les concessionnaires, mais ont contribué à retarder considérablement la réalisation prévue. La patience des usagers sera encore mise à rude épreuve jusqu'à fin août. Contrairement à nos habitudes (économies obligeant) nous serons contraints à une inauguration officielle. Le Conseil général qui subventionne une bonne part des travaux communaux, nous pénaliserait de 10% du montant attribué si certains de ses membres n'étaient pas conviés... à l'inauguration !!!!

L'importance de ces travaux engagés a eu raison de nos économies. En cette période « de vaches maigres », contraignant les budgets, nous ne pourrions engager cette année que de modestes dépenses... même si elles s'élèvent à quelques dizaines de milliers d'euros.

Suite à des problèmes apparus, nous avons déjà remplacé les carrelages de la mezzanine du centre socioculturel et restauré le fronton supportant la cloche à l'école du centre.

Au cimetière, nous avons procédé à la construction de 18 nouveaux caveaux (2 rangées) ainsi que 13 cavurnes.

Craignant pour la charpente qui subit de nombreuses infiltrations, nous avons également opté pour le remplacement des tuiles du lavoir rue de Verdun, avant que les dégâts des eaux nécessitent des travaux d'une toute autre ampleur. Cet immeuble, patrimoine communal à part entière mérite évidemment un intérêt particulier.

Je ne voudrais pas clore cet édito sans aborder le problème des tarifs des transports scolaires. Ceux-ci assurés par le Conseil général, sont passés dans le giron de Metz Métropole l'an dernier. Vous connaissez tous mon combat, soutenu par la grande majorité du conseil municipal, pour demander le retour aux anciens tarifs. Avec des élus et des parents des communes voisines, nous avons créé un collectif qui a manifesté à plusieurs reprises à l'entrée du conseil de communauté de Metz Métropole. Les maires concernés ont été invités à une commission élargie des transports. Nous avons été entendus mais pas écoutés. Mais cela remonte à l'ancienne mandature. Lors du dernier bureau de Metz Métropole, nous sommes plusieurs à être à nouveau montés au créneau. Une nouvelle fois nous n'avons malheureusement pas gagné, mais les résultats des votes laissant augurer des lendemains meilleurs. Les tarifs ont été maintenus, certes, mais par 14 voix pour et 13 contre, les autres s'étant abstenus. Une belle évolution des mentalités qui devrait bientôt basculer en notre faveur.

Enfin quelques bonnes nouvelles. La municipalité soutient la création d'une nouvelle école de musique et la naissance d'une association sportive regroupant des activités non encore pratiquées à Châtel de façon officielle. Les comités respectifs sont en cours de constitution avec la participation active d'élus ou de leurs conjoints.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances sous d'autres cieux pour un dépaysement assuré ou plus simplement sous le soleil Châtelois dans un cadre naturellement magnifique et que nous nous efforçons toujours d'embellir.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Robert Marchal





- 13 - **Chaynes** Françoise, conseillère
14 - **Salrin** Marie-Anne, conseillère
15 - **Payan** Daniel, 2ème adjoint
16 - **Leclerre** Raymond, 3ème adjoint
17 - **Doron** Brigitte, conseillère
18 - **Rasseneur** Véronique, conseillère

Absent sur la photo : **Nirrengarten Maxime**

Membres : l'ensemble du conseil municipal

Membres : Mmes PALLEZ Chantal, RASSENEUR
Véronique et SALRIN Marie-Anne ;
MM. LECLERRE Raymond, AMBROISE Philippe,
MAUBON Pierre et RICONNEAU Jean.

Membres : Mmes ANCEL Claire, DORON Brigitte,
LECHLEITER Sandra, RASSENEUR Véronique,
ROBERT Sylvie et ZOGLIA Nathalie ;
MM. HUMBERT Emmanuel, NIRRENGARTEN Maxime
et FOGELGESANG Denis.

Membres : Mme ZOGLIA Nathalie ;
MM. LECLERRE Raymond, HUMBERT Emmanuel,
MAUBON Pierre et MICHAUX Robert.

Membres : Mmes PALLEZ Chantal et CHAYNES
Françoise ;
MM. PAYAN Daniel, AMBROISE Philippe, MICHAUX
Robert et RICONNEAU Jean.

Membres : Mmes PALLEZ Chantal, ANCEL Claire,
DORON Brigitte et ZOGLIA Nathalie ;
MM. HUMBERT Emmanuel, NIRRENGARTEN Maxime
et FOGELGESANG Denis.

COMMISSION ANIMATION

- * Manifestations – Comité d'animation – Relations avec les associations
- * Culture – Bibliothèque
- * Cadre de vie – Environnement
- * Gestion du centre socio culturel

Adjoint délégué : Mme **PALLEZ Chantal**

Membres : Mmes ANCEL Claire, CHAYNES Françoise, DORON Brigitte, LECHLEITER Sandra, RASSENEUR Véronique, ROBERT Sylvie, SALRIN Marie-Anne et ZOGLIA Nathalie ;
MM. PAYAN Daniel, LECLERRE Raymond et HUMBERT Emmanuel.

COMMISSION DU PERSONNEL MUNICIPAL

Président : M. le Maire

Membres : Mmes PALLEZ Chantal, DORON Brigitte, RASSENEUR Véronique et ZOGLIA Nathalie MM. PAYAN Daniel et LECLERRE Raymond.

COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES

Président : M. le Maire

Délégués titulaires : MM. LECLERRE Raymond, PAYAN Daniel et MICHAUX Robert

Délégués suppléants : Mme DORON Brigitte, M. AMBROISE Philippe et M. MAUBON Pierre.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Les membres de la CCID sont nommés par la Direction Régionale des Finances Publiques de Lorraine et du Département de la Moselle

Président : M. le Maire

Délégués titulaires : Mmes et MM. PALLEZ Chantal, PAYAN Daniel, LECLERRE Raymond, AMBROISE Philippe, ANCEL Claire, CHAYNES Françoise, THIEL Patrice, STOECKLIN Jean, DESCHAMPS Michel,

Délégués suppléants : Mmes et MM. ROBERT Sylvie, MAUBON Pierre, MICHAUX Robert, FOGELGESANG Denis, RASSENEUR Véronique, RICONNEAU Jean,

PETERS Nicole, POISNEUF Alain.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION ET LA GESTION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE « A. CAMUS » DE MOULINS-LES-METZ

2 déléguées titulaires : Mmes PALLEZ Chantal et RASSENEUR Véronique

1 déléguée suppléante : Mme SALRIN Marie-Anne

SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL À VOCATION TOURISTIQUE DU PAYS MESSIN

1 déléguée titulaire : Mme CHAYNES Françoise

1 déléguée suppléante : Mme ROBERT Sylvie

SYNDICAT MIXTE DE GESTION FORESTIERE DU VAL DE METZ

2 délégués titulaires : MM. LECLERRE Raymond et HUMBERT Emmanuel

1 délégué suppléant : M. MICHAUX Robert

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRES HAUT DEBIT

2 délégués titulaires : M. PAYAN Daniel et Mme SALRIN Marie-Anne

1 délégué suppléant : Mme CHAYNES Françoise

AGENCE D'URBANISME D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

1 délégué titulaire : M. PAYAN Daniel

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIÈRES

1 délégué titulaire : M. LECLERRE Raymond

1 délégué suppléant : M. MICHAUX Robert

Informations : 4G - Don du sang

La 4G se déploie dans votre ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier.

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes :

Appelez le 0 970 818 818

Pour l'habitat collectif, demander à votre syndic d'immeuble d'appeler.

Dans le cadre d'une restructuration de l'organisation des collectes de sang, l'Établissement Français du Sang, site de Metz, envisage à plus ou moins long terme de regrouper les lieux de collectes.

L'objectif est d'éviter la dispersion du personnel de l'établissement en optimisant les ressources humaines qui s'amenuisent pour regrouper un maximum de donneurs en un seul lieu. Bien sûr, les lieux de collectes seront différents et chaque commune aura une collecte par an ou tous les deux ans en fonction du nombre de donneurs.

Budget primitif

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	
Remboursement d'emprunts	123 000,00 €
Immobilisations (terrains, matériels, mobiliers)	3 000,00 €
Remboursement TLE + Caution	3 400,00 €
Travaux - voiries - outillage technique	238 684,83 €
Reprise des investissements 2013 non réalisés ou en cours	698 721,33 €
TOTAL	1 066 904,16 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	
FCTVA + TLE	62 046,57 €
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	80 596,00 €
Excédent 2013 affecté	101 265,26 €
Créances diverses	10 275,00 €
Subventions	105 000,00 €
Part de l'excédent de fonctionnement permettant d'équilibrer le programme d'investissement en cours	174 408,82 €
Reste à réaliser 2013	337 203,00 €
Excédent investissement reporté 2013	187 109,41 €
TOTAL	1 066 904,16 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	
Produit des services	114 000,00 €
Impôts et taxes	631 554,00 €
Dotations (Etat)+CAF	373 342,00 €
Produit d'exploitation	57 000,00 €
Remboursements	8 500,00 €
TOTAL	1 184 396,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
Charges de gestion générale	369 300,00 €
Personnel	568 500,00 €
Charges affectées (indemnités, collège, CCAS), subventions aux associations	95 300,00 €
Charges financières (Intérêt des emprunts)	70 700,00 €
Autofinancement des investissements	80 596,00 €
TOTAL	1 184 396,00 €

Compte administratif

Le compte administratif 2013, (bilan des recettes réelles et des mandats émis) dégage :

- **en fonctionnement** un excédent de : **275 674,18 €**

- **en investissement** un excédent de : **187 109,41 €**

Mais s'il paraît évident que les comptes sont arrêtés annuellement pour la section de fonctionnement (il ne peut y avoir de report d'une année sur l'autre), il est indispensable d'y inclure les restes à réaliser (programmes en cours de réalisation) au niveau de l'investissement.

Ces comptes font apparaître :
l'excédent d'investissement 2013 187 109,41 €

les restes à réaliser 2013

en recettes : 337 203,00 €

en dépenses : 698 721,33 €

soit un déficit de : 174 408,92 €

Ce dernier est équilibré par l'excédent de fonctionnement 2013. Il reste alors la possibilité d'affecter le résultat global du compte administratif en section d'investissement soit :

$$\begin{aligned}
 & 275\,674,18\,€ \\
 & - 174\,408,92\,€ \\
 & = 101\,265,26\,€^*
 \end{aligned}$$

* Vous trouverez ces sommes au budget primitif.

Les délibérations du conseil

Séance du mardi 28 janvier 2014

- Plan d'occupation des sols modification n° 4 - Approbation
- Convention Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)
- Location terrain motocross
- Demande de subvention
- Délégations consenties au Maire
- Points divers

Séance du mardi 15 avril 2014

- Constitution des commissions communales et désignation des membres
- Désignation des membres des syndicats intercommunaux
- Délégations d'attributions de compétences au maire
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Autorisation d'engager un avocat pour défendre les intérêts de la commune
- Communication des décisions prises par le Maire
- Points divers

Séance du mardi 22 avril 2014

- Compte Administratif 2013
- Compte de Gestion 2013
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013
- Fixation des taux des trois taxes directes locales
- Vote du budget primitif 2014

- Demande de subvention bibliothèque
- Contrat d'entretien éclairage public
- Délégations consenties au Maire
- Points divers

Séance du jeudi 12 juin 2014

- Requalification de voirie du centre village et enfouissement de réseaux secs rue de Verdun RD 643- Autorisation de signature de l'avenant n° 1
- Requalification de voirie du centre village et enfouissement de réseaux secs rue de Verdun RD 643- Avenant n° 1 à la mission de maîtrise d'œuvre
- Crédits scolaires 2014
- Subventions aux associations 2014
- Indemnité de conseil du Trésorier de la commune
- Modification du tableau des effectifs
- Rythmes scolaires
- Désignation d'un représentant communal pour la commission d'évaluation des transferts de charges
- Nomination d'un correspondant pour la sécurité routière
- Désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale de Châtel-Saint-Germain
- Autorisation d'engager un avocat pour défendre les intérêts de la commune
- Communication des décisions prises par le Maire
- Points divers

Contrats d'assurance «réparation fuites»

Des courriers qui sèment la confusion !

Depuis quelques temps, des abonnés du Service des Eaux de la ville de Montigny-les-Metz ont reçu des courriers émanant de diverses entreprises (Générale des Eaux Services, Veolia Habitat Service...) leur proposant la souscription d'une assurance couvrant les risques de fuites des canalisations d'eau traversant leur propriété, avec parfois des références à un «voisin» ayant eu ce genre de problèmes ou mettant en avant «votre responsabilité» en cas de fuite. Il s'agit là d'un démarchage agressif de la part de ces sociétés et ces courriers sont, pour la plupart, mensongers. La ville de Montigny-les-Metz tient donc à rappeler

que son service des Eaux, qui dessert en eau les villes d'Augny, de Châtel-Saint-Germain, de Marly, de Moulins-les-Metz et de Scy-Bas, est délégué depuis 1993, **à la société SAUR, seule habilitée à intervenir sur les réseaux, branchements et compteurs.**

En outre, **le propriétaire est responsable de son branchement après compteur !** Comme le stipule le règlement du Service des Eaux, l'entretien avant le dispositif de comptage est à la charge du service, et non de l'abonné.

Aussi, sans préjuger de l'opportunité ou non de souscrire de telles assurances, qui peuvent dans certains cas s'avérer utiles, il convient de bien analyser les risques encourus.

Enfouissement rue de Verdun et rue Jeanne d'Arc



Travaux rue de Verdun



Réfection du carrelage sur la mezzanine du centre



Appartements Logi Est au Saulcy



Caveaux et cavurnes au cimetière

Au moment où ce bulletin sera en votre possession, les travaux rue de Verdun seront en bonne voie d'achèvement. Avec des réseaux enterrés, fini les fils inesthétiques au-dessus des maisons. Les riverains ont fait preuve de patience et nous les en remercions.

Au cimetière, de nouveaux caveaux ont été créés (18) ainsi que des cavurnes (13).

Des travaux sur le toit de la mairie ont permis de consolider le support du mur de la cloche et ainsi de rénover celle-ci. Nettoyée par les ouvriers municipaux, elle a retrouvé son éclat d'antan.

Le carrelage de la mezzanine du centre socio a été remplacé au printemps. Celui-ci, pour une raison inconnue s'est soulevé rendant indisponible l'espace mezzanine.

Les appartements conventionnés du Saulcy, gérés par la société Logis-Est sont sortis de terre. Malheureusement le chantier est arrêté. L'entreprise ayant obtenue le marché pour le gros œuvre est en cessation de paiement. Espérons que ces nouveaux logements au milieu d'un cadre verdoyant nous apportent de la jeunesse, dont nos écoles ont bien besoin.



La cloche restaurée de la Mairie

Rythmes scolaires rentrée 2014 - 2015

Rappel des horaires scolaires :

Lundi :	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
mardi :	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
Mercredi :	9h - 12h	
jeudi :	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45
vendredi :	8h30 - 11h30	13h30 - 15h45

Nous adapterons le temps périscolaire à la sortie de classe des enfants. Nous les accueillerons sur les deux sites, école maternelle La Souris Verte et école élémentaire du centre à partir de **15h45** chaque après midi et jusqu'à **18h30** sauf le mercredi.

Rappel des horaires du Périscolaire :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
(7h30 - 8h30) (11h30-13h30) (15h45-18h30)

De 15h45 à 16h15 temps détente avec goûter

De 16h15 à 17h15 une activité sportive ou culturelle sera mise en place, ouverte à tous les enfants.

A partir **de 17h15** les enfants pourront continuer des activités, ou apprendre leurs leçons en attendant leurs parents.

Les parents pourront donc venir rechercher leur enfant

- à **15h45** à la **sortie** de classe
- Ou en départ échelonné à partir de **17h15** jusqu'à **18h30**

Périscolaire de l'école maternelle «La souris verte»

Les enfants seront toujours pris en charge sur place

Des activités seront mises en place selon un projet pédagogique qui sera présenté à

la rentrée et complété par un cours de baby gym le lundi et un temps d'animation musicale (jour à convenir).

Périscolaire de l'école élémentaire du «centre»

Les enseignants et parents délégués ont été reçus en mairie afin de décider ensemble de la meilleure possibilité de regroupement des classes élémentaires.

Dans un souci d'économie budgétaire mais principalement pour des raisons de proximité des structures culturelles et sportives, **il a été choisi d'accueillir les enfants à l'école du centre à partir de la rentrée 2015.**

Sur ce site, les enfants pourront également profiter d'une cour et d'une possibilité d'accueil périscolaire adaptées au nombre d'enfants (salle rue de Lorry ou centre socioculturel).

Le lundi :

Les enfants de l'école élémentaire iront à la bibliothèque pour différentes animations (ils pourront emprunter des livres) et des activités variées seront mises en place.

Le mardi et jeudi :

Ils continueront à aller à la salle de sports pour les animations, initiation sport, jeux proposés par Laurent BOURHOVEN.

Le vendredi :

Les enfants feront des activités manuelles, jeux de société, jeux d'extérieur.

Le mercredi :

En raison d'un nombre très faible de demandes, la restauration ne sera pas proposée le mercredi. Cependant, une garderie sera proposée sur les deux sites de **7h30 à 9h et de 12h à 12h30 (sans repas).**

Assemblée générale extraordinaire du comité d'animation



Le comité d'animation regroupe une partie des membres du Conseil municipal ainsi que les présidents des associations du village qui souhaitent l'intégrer.

En raison des dernières élections municipales, le comité d'animation s'est renouvelé. De nouveaux conseillers travaillant à la commission animation ont rejoint cette organisation. Les membres représentant les associations sont restés les mêmes et toujours fidèles à leur engagement.

La réélection du bureau a été le premier point à l'ordre du jour.

Voté à l'unanimité, il est toujours présidé par **Robert Marchal**, maire.

Le bureau est composé de :

- Vice-président : M. Robert **Stemart**

Trésorière : Mme Marie-Anne **Salrin**

Secrétaire : Mme Véronique **Rasseneur**

Secrétaire adjoint : M. Jean-Marc **Devin**

Assesseurs : M. Bernard **Doron**,
Mme Chantal **Pallez**, Mme Claire **Ancel**

Apureurs aux comptes :
M. Bernard **Renauld**
Mme Nathalie **Zoglia**

Lors du rapport financier, le bilan, préparé par la trésorière a été présenté par Mme Chantal **Pallez**.

Les comptes ont été clôturés au 16 mai 2014 et acceptés à l'unanimité.

La dernière partie de la réunion a été consacrée à l'organisation du vide greniers qui s'est déroulé le 9 juin 2014.

Vide-greniers : grand soleil, grand sourire, grand succès



C'est sous un très beau soleil qu'a eu lieu le traditionnel vide-greniers de la Pentecôte. Malgré les travaux de voirie en cours, les 200 exposants ont commencé à prendre possession des rues tôt le matin puis toute la journée ce sont les chineurs, collectionneurs ou simples promeneurs qui ont envahis le village jusqu'en fin d'après-midi à la recherche de l'objet rare, insolite ou tout simplement le plaisir du marchandage. Lorsqu'ils n'étaient pas trop préoccupés à débusquer la bonne affaire, les visiteurs ont également largement apprécié les buvettes et restauration rapide. L'affluence record de cette 16^{ème} édition a permis au comité d'animation de faire oublier le rendez-vous raté de l'année dernière.

«Qui a tué Charles Perrault ?»



Le 18 juin, le groupe des enfants et ados de la **Troupe Ruffinoise** a joué au centre socioculturel une pièce écrite par **Jean-Pierre Duru** : « **Qui a tué Charles Perrault ?** ». Cette pièce, pleine d'humour et d'allusions contemporaines a été mise en scène par **Babeth Le Piouff**.

Les adolescents de la troupe (dont deux élèves

de notre école : **Claire et Antonia**) ont interprété avec professionnalisme et talent les différents personnages, tirés des contes de fées de Perrault. Deux danses ont encadré ce spectacle de qualité. Les spectateurs, petits et grands ont apprécié la fraîcheur et l'humour des acteurs : félicitations à eux, ainsi qu'au metteur en scène.

Ateliers d'anglais ludiques

Pour la deuxième année consécutive, les enfants de Châtel et des villages environnants ont participé nombreux aux ateliers d'anglais ludiques **SMALL TALK** organisés le samedi matin dans la salle du périscolaire, située rue de Lorry.

À destination des enfants de 3 à 11 ans et des adolescents, l'association **SMALL TALK** propose depuis 2010 des ateliers d'anglais hebdomadaires et des stages vacances à thèmes, animés par des professeurs de langue maternelle anglaise expérimentés.

Les ateliers, basés sur des activités créatives et amusantes, offrent une expérience authentique de la langue anglaise et des cultures anglophones à travers leurs différents accents, coutumes et fêtes.

Pour les enfants rentrant en **PS/MS, GS/CP, CE1-CM2**, les ateliers hebdomadaires reprendront en septembre 2014 et jusqu'au mois de juin 2015 (les samedis entre 9h et 12h). Les groupes adolescents seront mis en place selon la demande et les disponibilités horaires. L'association propose également des ateliers à

Montigny-lès-Metz, Corny-sur-Moselle et Metz centre les autres jours de la semaine.

Inscriptions avant le 1^{er} septembre 2014 par mail : contact@smalltalkworld.com ou par téléphone :

06 80 52 10 97

Horaires et informations :

www.smalltalkworld.com



Départ de deux institutrices



Lors d'une petite manifestation sympathique à la veille des vacances, la municipalité a tenu à remercier les enseignantes qui quittent les écoles de Châtel pour des raisons différentes. **Mme Dhenne** en poste provisoire à la maternelle cette année a été nommée aux Hauts de Vallières. **Mme Perilhon** victime de la fermeture de classe à l'école élémentaire, rejoint l'école de Rozérieulles.

Accueil de loisirs

Hiver et Printemps 2014

Lors de la première semaine de chaque période de vacances scolaires, un accueil de loisirs est proposé à tous les enfants entre 6 et 11 ans.

Sous la direction de Laurent **Bourhoven** et de son équipe pédagogique les enfants sont accueillis du **lundi au vendredi de 8h30 – 17h00** au centre socioculturel avec une possibilité d'accueil à partir de 7h30 et jusque 18H pour les parents qui le souhaitent.

Pour chaque semaine organisée, des animations sont proposées en relation avec des thèmes à chaque fois innovants.

Du 03 mars au 07 mars 2014 et du 26 avril au 2 mai, 38 enfants se sont amusés sur le thème du carnaval et de la nature.

Les enfants ont participé à de nombreuses activités : grands jeux, créations manuelles, balade en forêt, olympiades, atelier maquillage, activités sportives...

Le programme d'animation des prochaines vacances est déjà disponible.

Du 7 au 25 juillet, les enfants auront la joie de se retrouver et de s'amuser sur le thème « **Le moyen âge** », « **Les forces spéciales** » et « **corps et look** ». Sorties **Lasermix**, **mini-golf** et **grand jeu de piste** au Mont-Saint-Germain sont au rendez-vous. Cette année l'accueil de loisirs est proposé pour tous les enfants de 6 à 14 ans pour les 3 semaines.

Découvrez le détail des animations proposées en mairie.

La municipalité a honoré plusieurs anniversaires



Le Maire accompagné de Mme Pallez, première adjointe, et Mme Chaynes conseillère municipale du quartier ont rendu visite à Mme et M. Masson le jour de leur soixantième anniversaire de mariage, le 19 Avril 2014 pour les féliciter.



Le 13 Avril 2014, le Maire est allé souhaiter un bon anniversaire à M. Clément, qui a fêté ses 90 ans chez sa fille au restaurant de La Poste.



Le 8 Avril 2014, M. le Maire a tenu à féliciter M. et Mme Facchinei qui fêtaient leur soixantième anniversaire de mariage, accompagné de Mme Doron Brigitte, conseillère municipale.

Châtel multi-sports : nouvelle association sportive

Self defense



Mercredi
19 h 30 - 21 h
ados + de 14 ans et adultes



Lors de la journée «portes ouvertes» du gymnase le **15 juin**, vous avez pu découvrir les trois sports qui pourront être pratiqués à la rentrée dans celui-ci. **Self défense, gym tonic et badminton.** Les visiteurs ont pu participer aux démonstrations de ces sports et fixer avec les animateurs les jours et tranches horaires les plus adaptés.

Suite à ces portes ouvertes et en collaboration avec la mairie, une nouvelle association voit le jour. Elle s'est réunie en mairie le 3 juillet pour

une assemblée générale constitutive avec élection d'un comité.

Président : Pierre **Lechleiter**

Vice-président : Gaëtan **Zaouter**

Secrétaire : Annie **Doo**

Secrétaire adjoint : Robert **Michaux**

Trésorière : Nathalie **Zoglia**

Trésorier adjoint : Jean Daniel **Wagner**

Assesseurs : Philippe **Roehm** - Roland **Mayer**

Badminton



Lundi : 19 h 30 - 21 h 30 pour adultes
Mardi : 18 h - 20 h ados et adultes
Vendredi : 17 h - 18 h pour enfants de 6 à 11 ans

Gym tonic



Mardi 20 h - 21 h
pour ados et adultes

Durant l'été, vous serez destinataire d'un flyer présentant toutes les modalités concernant les nouvelles activités et les inscriptions.

Accueil de classe

Le lundi 13 janvier 2014, la classe de CP-CE1 de Mme Perilhon en visite à la bibliothèque



L'IME «La Roseraie» de Jussy

Une fois par mois, et depuis maintenant 8 ans, les enfants de l'IME «La Roseraie» sont invités à venir écouter des histoires et à emprunter des livres à la bibliothèque

Les animations régulières proposées aux enfants à partir de 3 ans (animations gratuites)

Le 22 janvier 2014, le Tap'histoire, «le loup et la mésange»



Le 19 février 2014, «Le temps des histoires», sur le thème des contes merveilleux



Le 12 mars 2014, séance de Kamishibai à la bibliothèque



Et le 21 mai 2014, séance de Kamishibai en plein air, sous le préau de la cour de l'école

En attendant Pâques... atelier Origami et histoires d'œufs

Le 12 avril 2014, les enfants à partir de 7 ans ont participé à un atelier Origami : ils ont fabriqué des grenouilles et des petits paniers pour mettre leurs œufs de Pâques. Ils sont repartis avec des cocottes et des lapins à fabriquer à la maison.



En juin, «Insolivres» et festival «cabanes»

A l'occasion de la manifestation départementale «Cabanes, Festival de Moselle» et de la septième édition des «Insolivres», la bibliothèque a proposé deux animations :

Le mercredi 4 juin 2014, un atelier de mobiles-cabanes, proposé par l'association «Les Portes Vives»



Le samedi 14 juin 2014, une balade contée au Mont Saint Germain en compagnie du conteur Stéphane Kneubuhler (Cie Colporteur de Rêves)



Pour toutes informations supplémentaires (horaires, tarifs, actualité, programme des animations...), vous pouvez consulter le site internet de la commune, <http://chatel-saint-germain.fr> - Rubrique «bibliothèque» ou «Actualités»

Une journée conviviale avec Châtel détente



Environ 80 membres et conjoints de **Châtel-Détente** étaient réunis le jeudi **12 juin** pour clôturer les rencontres de la section « **jeux de société** » et de la section « **marche** » ouvertes à tous durant l'année. C'est d'ailleurs à cet effet que la marche du jeudi après-midi avait été avancée au jeudi matin. Dès l'arrivée des marcheurs, tous les participants se réunirent autour d'un rafraîchissant apéritif avant d'apprécier grillades et salades assurées par les bénévoles du club.

Concernant la section « **jeux** », 15 personnes en moyenne s'étaient réunies les vendredis (38 après-midi) au « caveau » du centre socioculturel.

Pour la « **marche** » 13 personnes en moyenne se

retrouvent le jeudi après-midi (37) pour des circuits d'environ 9 km., et 5 pour des promenades plus courtes (30).

Comme chaque année, avant de terminer la saison, le groupe s'est rendu de Novéant à Arnaville pour y apprécier la préparation du « **bûcher de la St Jean** » (« Fort Alamo » cette année).

A noter que la section « jeux » reprendra ses activités **le 19 septembre**. Pour la section marche le rendez-vous est fixé au **11 septembre** place de l'ancienne gare.

Quelques déplacements avec repas sont envisagés : **la Madine** (tour du lac) **le Hackenberg** (tour du fort).....

Commémoration au monument aux Morts



Les traditionnelles cérémonies, (Journée des Déportés, Commémoration du 8 mai 1945 et Journée du Souvenir) se sont déroulées au monument aux Morts de Châtel. Accompagnées par les élèves de la classe de M. Fogelgesang les personnalités présentes se sont recueillies et ont déposé des gerbes.

De nombreux porte-drapeaux étaient présents à la journée du Souvenir. Après la cérémonie, **Mmes Balosso et Weisdorf ainsi que MM. Do et Jung** ont reçu diplômes et médailles pour leur dévouement au sein du Souvenir Français.

Concert du Nouvel An



Pour fêter dignement l'entrée dans la nouvelle année, la Municipalité a choisi d'offrir aux habitants un concert du **SOUFFLE D'EBENE**, le talentueux chœur de clarinettes de **l'EMARI** (École de Musique à Rayonnement Intercommunal).

Cet ensemble créé depuis une quinzaine d'années, dirigé par le très charismatique **Jean-Claude MADONI** se compose de musiciens professionnels ou semi-professionnels.

De Rachmaninov à la musique Klezmer en passant par l'Irlande, la Grèce ou encore l'Italie... Avec encore une pointe de musique viennoise ...

Vous l'aurez compris, les musiciens nous ont fait voyager à travers différents pays et différents styles de musique.

Devant un public nombreux et enthousiaste, Jean-Claude MADONI, pédagogue passionné a fait partager son admiration pour les différents compositeurs à l'affiche ce soir là.

Soulignons le plaisir que nous avons eu à écouter en soliste une de nos concitoyennes Claire **MARCHAL** dans « Air suédois et varié » de B.H. CRUSELL.

Une belle soirée, appréciée de tous.

Exposition d'art plastique

Le samedi 17 et dimanche 18 mai s'est tenue au centre socioculturel une exposition d'art plastique organisée par l'atelier châtelais en partenariat avec la municipalité. Lors de ce week-end, le public a pu contempler les œuvres sous différentes formes : huile, aquarelle, pastel, encre, crayon, acrylique, vitrail, terre, sculpture. Lors du vernissage, Robert MARCHAL salua le travail des artistes amateurs et souligna la nouvelle activité lancée il y a quelques mois et encadrée par l'atelier châtelais: Les œuvres en cartonnage et kirigami (ou l'art du coupage du papier) ont contribué au succès de cette manifestation.



SCL Tennis : stabilité dans les effectifs

Au cours de la saison sportive 2014, le club de tennis de Châtel a poursuivi les actions précédemment entreprises avec pratiquement une animation mensuelle en plus des championnats.

La fin de la période estivale en septembre marquera également la fin de cette saison et le club continuera dès octobre la saison 2015 toujours en essayant de satisfaire tous les adhérents, que ce soit les jeunes de l'école de tennis, les compétiteurs et les loisirs.

Le club donne rendez-vous à tous les adhérents et celles et ceux désirant pratiquer le tennis en loisir ou en compétition en septembre pour les inscriptions de la saison 2015.

Le comité tient à remercier tout particulièrement tous les membres bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du club et participent activement à toutes les manifestations. Merci à **Vincent** et **Boris** enseignants qui apportent leur pédagogie et leur

gentillesse et un enseignement de qualité non seulement aux enfants de l'école de tennis mais également à tous les adultes qui suivent les cours et entraînements.

Le nombre d'adhérents est demeuré stable en 2014 avec presque 150 personnes dont 64 jeunes de moins de 18 ans.

Sur le plan sportif, 20 équipes ont été engagées au cours de la saison 2014. Les résultats dans l'ensemble restent satisfaisants puisque les trois équipes hommes engagées, en été, montent en division supérieure.

Il importe ainsi de remercier tous les joueurs et joueuses qui ont donné de leur temps dans les différentes compétitions.

La participation des enfants de l'école de tennis aux compétitions reste toutefois trop limitée. À ce titre, le club proposera pour la rentrée 2015 une nouvelle organisation de l'école.

Demeureront comme actuellement, une « école de tennis d'apprentissage » et une « école de perfectionnement » à raison de 2 heures de cours par semaine. La nouveauté réside dans la création d'une « école de compétition » pour les jeunes qui souhaitent s'investir au club et effectuer des matchs de championnats et des tournois. Le club leur proposera, en concertation avec les parents, un entraînement et/ou préparation physique de 3 heures par semaine. Vous pouvez déjà contacter Vincent sur les modalités d'inscription. Lors de la journée de la fête du tennis le samedi 28 juin, ouverte à tous, les enfants ont passé les tests concluant l'année d'enseignement et ont pu se mesurer à leurs parents. Le club informait également les parents sur la nouvelle structure mise en place par la Fédération Française de Tennis pour les jeunes de moins de 12 ans.

Au cours de la saison 2014 trois tournois



Destiné aux adhérents, le club a organisé en mars un repas au centre socioculturel où étaient présent près de 160 personnes réunies autour d'un plat alsacien et avec une animation musicale assurée par Jean.

Le club est ouvert encore toute la saison d'été. Il est possible de s'inscrire pour les mois restants jusqu'en septembre à un tarif préférentiel.



ont été réalisés. Le tournoi interne en hiver et réservé aux membres du club ; le tournoi open de printemps dont le nombre de participants est volontairement limité à 210 eu égard à la présence d'un seul court couvert. Ce tournoi connaît toujours un grand succès et marque les sportifs par la convivialité qui règne au club. Enfin, le

tournoi jeune qui rassemble plus de 100 participants dans 5 catégories d'âges différentes.

Belles réalisations pour ces épreuves qui sont conduites de main de maître par le moniteur de tennis Vincent.

Le club a également organisé la 5^e journée portes ouvertes sous un ciel clément. Beau succès pour cette

manifestation avec de nombreuses activités et agrémentée d'une restauration sur place.

Enfin, au cours de cette saison, le club a participé également à plusieurs animations du comité d'animation de la commune dont le téléthon et le vide-greniers

Des fleurs pour des projets



Le 11 mai dernier, la seconde édition du **Vide-jardin** a attiré une vingtaine d'exposants et de très nombreux visiteurs. Cette manifestation a permis à de nombreux Châtelois de se fournir en fleurs, arbustes, plantes potagères ou décoratives, matériels et objets décoratifs à tout petits prix ou d'échanger des trucs et astuces de jardiniers... L'école maternelle La Souris Verte et l'accueil périscolaire ont aussi proposé aux parents, et aux visiteurs, des réalisations des enfants. Les bénéfices sont intégralement revenus à la coopérative scolaire ou à la caisse du périscolaire afin d'améliorer les conditions de scolarités ou d'accueil des écoliers.

Le 31 octobre prochain, l'**Association des Parents** proposera une soirée spectacle « **Spécial Halloween** » au profit des enfants, petits et grands, avant la traditionnelle **Bourse aux jouets** qui se déroulera **dimanche 16 novembre**.

Comme le veulent ses statuts, l'ensemble des bénéfices de l'Association est consacré au financement de projets éducatifs et/ou de loisirs en faveur des écoles ou des enfants de Châtel.

École de musique «l'enfant phare»



Le 25 juin 2014 s'est tenue l'assemblée générale constitutive de l'école de musique L'Enfant Phare.

À cette occasion, les membres fondateurs ont donc procédé à l'élection du comité qui se compose de M. **Serrier** Francis (président), M. **Depulle** Bernard (vice-président), Mme **Ollivier-Vinkel** Eliane (trésorière), Mme **Salrin** Marie-Anne (trésorière-adjointe), Mme **Ancel** Claire (secrétaire), Mme

Crane Sandra (secrétaire-adjointe), Mmes **Serrier** Christiane et **Rasseneur** Véronique (assesseurs). En présence de Mme **Pallez** Chantal, première adjointe et de Mme **Marchal** Claire, directrice de l'école, ils ont adopté les statuts de l'association, fixé le montant des cotisations et mis au point la rentrée du mois de septembre 2014 et qui débutera avec les **inscriptions, le 10 septembre de 17h à 19h au centre socioculturel de Châtel**.

Rappelons que l'école propose des cours de musique pour enfants et adultes, tels que la formation musicale, l'éveil (4-6 ans), le piano, la guitare, la batterie, la clarinette, la trompette, le saxophone, la flûte, l'accordéon, le cor...

Pour plus de renseignements: **lenfantphare@yahoo.fr** ou sur facebook „**L'Enfant Phare Châtel**“.



Une superbe saison, malgré une grosse frustration...

Les seniors A vice-champions de leur groupe de 1^{re} division

18 victoires sur 22 matches, 2 nuls et seulement 2 défaites d'extrême justesse, 72 buts marqués, un goal average de + 50 après avoir vaincu à deux reprises le leader. Malgré ce parcours exceptionnel, l'équipe fanion, pour un petit but-gag de trop encaissé dans les dernières minutes d'un match-piège, échoue sur le fil dans son ambition d'accéder au niveau supérieur. Une réelle déconvenue compte tenu des belles prestations fournies tout au long du championnat. Chacun espère que les joueurs sauront prendre leur revanche dès la saison prochaine...

L'équipe B, après une période délicate, s'est bien ressaisie pour finalement terminer à la 6^e place de son groupe en 3^e Division.



Seniors A

Les U 19 remportent la Coupe de Moselle !

Leaders de leur groupe au championnat de printemps, éliminés d'extrême justesse en Coupe de Lorraine, les U 19 entraînés par **Fabrice Sonrier et Hervé Stauch** ont remporté la Coupe de Moselle. Après avoir éliminé successivement Longeville-les-St Avold, Hayange, Novéant et Rombas, ils se sont imposés en finale à Boulay face à leurs homologues d'Audun-le-Tiche (2-1), grâce à une opiniâtreté remarquable et avec le soutien d'une cohorte de supporters très exubérants, dont une soixantaine venus en bus affrété par la Municipalité.

Les U 17 ont accompli cette saison des progrès spectaculaires qui leur permettent de terminer 2^e de leur championnat 2^e phase.



Boulay - 22 juin 2014

École de football

U 11 et U 9 ont participé à tous les plateaux officiels, ainsi qu'à un grand nombre de tournois tant en plein air qu'en salle, dont deux disputés dans la salle des sports de Châtel pendant la trêve hivernale. Un grand tournoi de fin de saison

qui a réuni 10 équipes de la région messine a été organisé avec succès au stade municipal pendant toute la journée du **dimanche 15 juin**.

Les **petits U 7**, quant à eux, grâce à un partenariat avec le FC Vernéville, ont pu prendre part à des rassemblements tout au long de la saison.



École de football U9 - U8 - U7



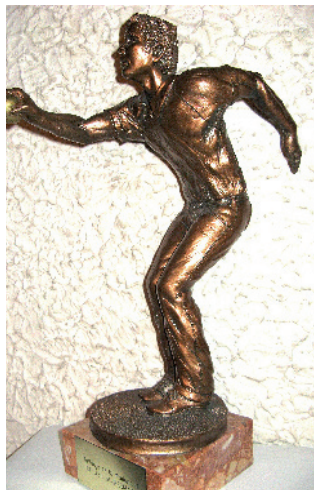
Assemblée générale de l'US Châtel

Assemblée générale

Présidée par **Alain Vincent** et en présence de **MM. Marchal, maire et Payan, adjoint**, elle s'est tenue au club house du stade le **vendredi 20 juin**. Elle a permis de présenter les bilans sportif, financier et moral et d'aborder divers autres sujets. Une **équipe U 13** devrait être créée dès la saison prochaine. D'autre part, de vives félicitations ont été adressées aux 3 arbitres du club : **Fabrice Schmitt**, classé une fois encore meilleur arbitre de Ligue, **Michaël Rouge**, qui officie lui aussi chaque dimanche à ce niveau et enfin, **Grégory Grasse**, lauréat en mars dernier du « **Coup de Cœur** » décerné par le District Mosellan de Football en tant que meilleur jeune arbitre, ce qui lui a valu d'arbitrer la finale de la Coupe de Moselle U 15.

Pour la prochaine saison, **l'US Châtel recrute des candidats arbitres, ainsi que des joueurs dans toutes les catégories de jeunes, et notamment pour l'école de football (enfants nés entre 2002 et 2007)**. Pour tout renseignement, **s'adresser au 06 18 99 01 11 ou 03 87 60 58 01**.

Site de l'US Châtel sur lequel figurent toutes les infos et photos régulièrement actualisées : <http://us-chatel.footeo.com>



La pétanque à Châtel : une vieille et longue histoire

Dans les années 60 et pendant deux décennies, sous la férule de **Léon Florier**, commerçant ambulant d'origine niçoise installé à Châtel, la pétanque est devenue une pratique journalière dans la cour de sa propriété située rue de Verdun, quartier Moulin Haut. Il avait réussi à convertir bon nombre de Châtelois à ce sport et à créer une section pétanque sous l'égide de **l'Amicale Post-scolaire**. Plusieurs grands concours officiels furent même organisés sur toutes les places et chemins disponibles du village, dans une ambiance typiquement méridionale, animée et colorée. En attirant les meilleurs joueurs de Lorraine, le club local a vite trusté les victoires aux plus grands concours de la région et même au-delà, ainsi que les titres départementaux et régionaux, tant dans les catégories seniors que jeunes. Il s'est en outre qualifié à maintes reprises pour les championnats de France disputés dans le sud (Toulouse, Montauban, Marseillan...) et même obtenu un titre de vice-champion UFOLEP à Bergerac en 1965.

Introduite dans les écoles locales par son directeur de l'époque, **Antoine Mohler**, la pétanque a alors séduit de nombreux scolaires devenus ensuite de fidèles adeptes. Au retour de la famille **Florier** sur la Côte d'Azur, l'activité a périclité pendant une dizaine d'années.

25^e édition du Challenge de la Municipalité

Instauré en 1990 par **Alain Poisneuf**, alors responsable de la Commission municipale «Sport-Culture-Loisirs», et désireux de relancer cette activité alors en sommeil, le Challenge de la Municipalité est vite devenu un rendez-vous incontournable et très prisé par les

passionnés des boules.

Il s'est disputé initialement sur **l'aire du Saulcy**, où depuis quelques années avaient pris l'habitude de se retrouver régulièrement, même par temps à ne pas mettre... un bouliste dehors, un groupe de mordus constitué principalement de retraités qui s'adonnaient à leur loisir favori dans une bonne humeur permanente.

Depuis **1995**, le tournoi annuel, organisé conjointement par **la Municipalité et l'Union Sportive**, se déroule chaque **1^{er} samedi de septembre** dans le superbe parc du centre socioculturel, où les doublettes participantes s'affrontent dans des parties souvent passionnées et spectaculaires, mais dans une atmosphère qui se veut toujours conviviale.

Les vainqueurs se voient remettre une médaille et confier le trophée pour un an, les équipes les mieux classées recevant des lots divers, tandis qu'un vin d'honneur vient rituellement clôturer cet agréable moment de sport et de détente.

Pour marquer ce **25^e anniversaire** qui se déroulera le **samedi 6 septembre à partir de 14h**, diverses animations sont prévues, tandis qu'un buffet campagnard (**16 € / personne**) sera proposé en soirée, sur inscriptions prises **du 15 au 30 août**, auprès d'**Alain Poisneuf** :

12 rue des Roses à Châtel-St-Germain,
03 87 60 58 01 / 06 18 99 01 11
alainpoisneuf@aliceadsl.fr



- 1990 Arrigo **CASARTELLI** – Raymond **REMOIVILLE**
- 1991 Jean-Luc **FOUSSE** – Joseph **INFANTINO**
- 1992 Roland **BOSSENAUER** – Daniel **WOLFF**
- 1993 Alain **POISNEUF** – Raymond **REMOIVILLE**
- 1994 Henri **STOECKLIN** – Salvatore **INFANTINO**
- 1995 Alain **POISNEUF** – Henri **REISDORFER**
- 1996 Jean **INFANTINO** – Alain **POISNEUF**
- 1997 Jacky **MARTIN** – Benoît **RABUEL**
- 1998 Patrice **GOTHUEY** – Alain **POISNEUF**
- 1999 Joseph **FACCHINEI** – Raymond **REMOIVILLE**
- 2000 Alain **POISNEUF** – Bernard **STOECKLIN**
- 2001 Raymond **BERNARD** – Raymond **REMOIVILLE**
- 2002 Roger **RENOUF** – Nicolas **WILMEN**
- 2003 Henri **REISDORFER** – Lucien **REISDORFER**
- 2004 Nicolas **COLLIN** – Alain **POISNEUF**
- 2005 Sébastien **DAUBENFELD** – Frédéric **DUMONT**
- 2006 Sébastien **DAUBENFELD** – Henri **REISDORFER**
- 2007 Alain **POISNEUF** – Nicolas **WILMEN**
- 2008 Roger **RENOUF** – Nicolas **WILMEN**
- 2009 Laurence **RISSE** – Jordan **RISSE**
- 2010 Henri **REISDORFER** – Lucien **REISDORFER**
- 2011 Vincent **BENDKA** – Nicolas **GATTO**
- 2012 Dominique **LAHEURTE** – Jean **RICONNEAU**
- 2013 Salvatore **INFANTINO** – Jean **INFANTINO**

Tradition respectée aux mercredis-loisirs

Rallye du 1^{er} Mai

Organisé par Stéphane Goullet et son équipe, le rallye de La Mémoire mena les équipages dans la région de Bouzonville. Malgré la pluie qui s'invita à l'épreuve les participants passèrent une journée amicale. Jeux et questionnaires départagèrent les concurrents. La victoire revint à l'équipage **Devin** qui se vit proposer, comme le veut la tradition, le plaisir d'organiser le prochain.



Fête d'été

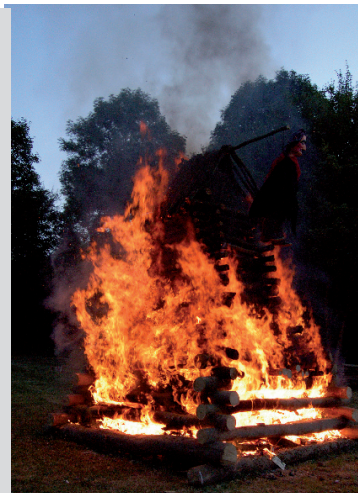
Cette traditionnelle manifestation terminant l'année d'activité de l'APS Châtel fut perturbée par une météo annoncée incertaine. Les expos et ateliers proposés par les animateurs des activités ainsi que le spectacle se déroulèrent en intérieur. **Modern Jazz** avec les **groupes de l'APS, Hip Hop** et **Country** ainsi que la démonstration d'**Aïkido** furent très appréciés et l'animation musicale fut assurée avec talent par **Cynthia et Vincent** tout au long de la journée. Au cours de cette année les enfants inscrits aux **Mercredis loisirs** ont été guidés dans les **activités manuelles diverses** par **Isabelle**, pour la **peinture sur soie** par **Brigitte et Josette** aidées occasionnellement par **Sarah, Luce** intervenant pour pallier l'absence de l'une ou l'autre.

On a bien sûr tiré les rois, fait **sauter** les crêpes et, le temps n'étant pas de la partie, **fêté Carnaval** en salle avec danses, jeux, et bien entendu dégustation de beignets. L'année s'est terminée par **une sortie pédestre** avec pique-nique qui amena les enfants aux ruines.



Feux de St Jean

Alain, Bruno, Christian, Gérard, Gilbert, Michel et Pierrot ont passé de nombreuses heures pour dresser le bûcher qui s'embrasa le 21 juin, rue du Rebénot où fut amené le mannequin qui, après avoir sillonné les rues du village, y fut brûlé. Les nombreux Châtelois purent apprécier le feu d'artifice offert en collaboration par **la municipalité et l'Amicale Post scolaire**, et tiré par la société Aquarève.



Sondage archéologique sur le «talus des pins»

Le Cercle Archéologique et Historique de Châtel-Saint-Germain, réactivé depuis plus d'un an, est désormais doté d'un site Internet. Celui-ci a vu le jour grâce à la collaboration de Valérie, bibliothécaire de la Commune, et des membres de l'association.

Vous pouvez donc maintenant suivre nos activités sur **www.archeo.chatel-saint-germain.fr** et sur le **Facebook®** de l'association. Vous pouvez aussi nous contacter directement par mail à l'adresse suivante : **archeo@chatel-saint-germain.fr**

Kévin Kazek, Vice-président de l'association et Conservateur du Patrimoine au Musée de La Cour d'Or, a modernisé la muséographie de la Salle du Patrimoine et réagencé l'intérieur des vitrines d'exposition. Des améliorations plus importantes sont prévues dans un avenir proche.

David Cabanes, Secrétaire du Cercle et archéologue professionnel, a dirigé durant les deux dernières semaines de juin un sondage archéologique sur le « **Talus des pins** » situé à l'entrée du site archéologique du Mont-Saint-Germain. Cette opération a permis d'observer que le talus de terre recouvrait un empiérement. Deux murs arasés en pierres équarries, formant un angle droit, semblent accolés à la structure. Le sondage a permis de recueillir du mobilier archéologique, notamment deux blocs de pierre taillés de forme sphérique faisant penser à des boulets de machine de jet.

Par ailleurs, une étude architecturale de l'église prieurale médiévale est en cours. Elle est menée par **François Héber-Suffrin**, ancien Maître de conférences en Histoire de l'Art médiéval.

*Cercle Archéologique et Historique
de Châtel-Saint-Germain*



AGENDA

Lundi 28 juillet : Don du sang de 16h à 19h au centre socioculturel

Samedi 6 septembre : 25^e tournoi de pétanque organisé par l'US Châtel

Dimanche 7 septembre : La «Châteloise», marche découverte des sentiers de promenade

Vendredi 10 octobre : Anim ados - soirée crêpes

Vendredi 17 Octobre : soirée Théâtre au centre socioculturel : « Karl Marx, le retour » pièce librement adaptée par la Compagnie «l'autre scène»

Samedi 18 octobre : Après-midi jeux de société pour tous les âges, proposé par la bibliothèque

Dimanche 31 octobre : Halloween soirée organisée par l'Association de Parents pour les enfants

Mardi 11 Novembre : Cérémonie et repas UNC

Dimanche 16 novembre : Bourse aux jouets organisée par l'association de Parents

Vendredi 28 novembre : Anim ados - soirée DJ

Samedi 29 novembre : Soirée APS

Vendredi 5 décembre : Téléthon : (Marche et Tartiflette)

Samedi 6 décembre : Marché de Noël organisé par l'Atelier Châtelois

Fête de l'école du centre et des Chauvaux, samedi 14 juin

Les élèves des quatre classes de l'école, parents, professeurs ainsi que M. le Maire, la première adjointe et des conseillers municipaux se sont retrouvés pour la traditionnelle fête de l'école du centre et des Chauvaux. Les élèves ont présenté un spectacle fourni et varié, les chants alternant avec les danses et les musiciennes instrumentistes. **Inès**, à la flûte traversière, **Nine** à la guitare et **Antonia** au violon ont interprété Greensleeves (flûte et guitare), l'Ode à la joie (flûte, guitare, violon) et «Zero to hero» (violon). Les élèves du cours préparatoire ont chanté et mimé un chant polynésien, puis dansé par trois une troïka russe. **Lilou, Zélie, Elsa et Lidwine** (CM1) avaient imaginé une danse moderne qui a été très applaudie. **Camille et Marine** (CM2) ont fait ensuite une démonstration de twirling, ce bâton qui fait penser

aux majorettes, mais qui est devenu une discipline sportive : **Marine** s'est classée quatrième sur quinze aux championnats de France de twirling, en mai dernier, à Troyes. Puis six filles de CM2 : **Clémence, Camille, Claire, Marine, Ophélie et Ilona** ont dansé à leur tour. Enfin deux garçons de CM 2 : **Liam et Théo** ont présenté une danse Hip-Hop très rythmée et acrobatique.

À midi, l'association des parents d'élèves a pris le relais en organisant un barbecue convivial dans le parc du centre. Des parents avaient confectionné des gâteaux ; café et thé étaient offerts. Des jeux étaient prévus pour les enfants. Les fonds récoltés serviront à équiper l'école.

Un grand merci à tous les participants de cette fête très réussie !



Les chanteurs, musiciens et danseurs ont été très applaudis puis ils ont récompensés de leurs efforts par une boisson et un petit gâteau, offerts par la municipalité.

CE 2 - CM 1 - Rencontres U.S.E.P. : Course d'orientation et mini-tennis

Comme chaque année, mais c'est peut-être bien la dernière à cause du passage à la semaine de 4 jours et demi de classe, **M. Mayer** a emmené ses élèves de CE2 CM 1 et des élèves de CM 2 à différents challenges U.S.E.P. hors temps scolaire, les mercredis matins, en basket-ball, badminton, mini-tennis, handball... d'où ils ont rapporté à chaque fois des médailles et des coupes. Voici le compte-rendu par ses élèves de CE2-CM1 de deux rencontres pendant le temps scolaire : «Mardi **20 mai** nous avons participé à une course d'orientation à la Croix Saint-Clément. Il fallait d'abord se repérer sur une carte pour se rendre à des endroits précis.

Ensuite, avec l'azimut (direction en degrés) et la distance donnés, nous devions à l'aide de la boussole trouver des balises dans la forêt. Ce n'était pas facile mais nous sommes arrivés 1^{er} sur 6 classes et nous avons reçu une belle coupe ! Fin mai, lors de la rencontre de mini-tennis à Moulins les Metz (La Saussaie), trois classes ont participé : Montigny les Metz (Marc Sangnier), Corny et Châtel-St-Germain. Voici le classement : Châtel-St-Germain : 1^{er}, Corny : 2^{ème} et Montigny : 3^{ème}».



Sortie à Ste Croix à Rhodes et au musée de la Cour d'or

Le 24 juin, les quatre classes de notre école se sont rendues au parc animalier de Sainte-Croix pour une journée à la découverte des animaux et de la biodiversité. Les entrées et le déjeuner étaient payés par la coopérative de l'école. Le transport par autocar était financé par la mairie.

Le matin, répartis en trois groupes avec trois animatrices, les élèves ont parcouru le sentier bleu : « **Sur la piste des animaux d'Europe** ». Ils ont pu observer des sangliers, des rennes, des chouettes harfangs et lapones, un loup blanc d'Alaska, des chats sauvages, un lynx ; plus loin, ils ont aperçu trois ours bruns, et des oies sur un étang ; ils ont appris comment les cigognes font leur nid. Ensuite ils ont assisté au nourrissage d'une harde de biches, faons, cerfs et mouflons.

À midi un copieux déjeuner les attendait dans le restaurant « **L'abreuvoir** ».

En début d'après-midi, ils ont emprunté le sentier rouge : « **le voyage de Néo : mission biodiversité** ». Muni d'un petit questionnaire, ils ont débuté par un jeu de pirogues sur roulettes qu'ils déplaçaient en tirant sur des cordes. Puis ce fut un très apprécié « **parcours pieds nus** » sur des cailloux, gravillons, du sable et même dans de l'eau froide !

Ils ont continué par un superbe sentier en hauteur des cabanes, en passant de l'une à l'autre par des ponts suspendus de cordes. Ils ont ensuite admiré des oiseaux : cormorans, pélicans, ibis sacrés, canard à bec bleu... et des grues de Mandchourie.

Enfin, sur l'île des lémuriers, ils ont découvert deux races de lémuriers : les makis catta (à queue annelée) et les vari-roux. Ces animaux de l'île de Madagascar sont des espèces menacées d'extinction. Ils se nourrissent de fruits. Les élèves ont admiré leur agilité, les lémuriers circulant sur des branches et au sol parmi eux, sans peur. La seule consigne était ne pas les toucher, car ils ne supportent pas l'odeur des humains sur leur corps. Élèves, professeurs et adultes accompagnateurs sont repartis enchantés de cette belle journée au parc de Sainte Croix, à la découverte de la biodiversité, convaincus qu'il faut la protéger.



A l'initiative de M. Ziebel, directeur de l'école, les quatre classes de l'école, accompagnées de parents d'élèves, se sont rendues au mois d'avril en autocar (transport payé par la commune) au Musée de la Cour d'Or à Metz, pour assister à quatre ateliers-découvertes adaptés à chaque niveau de classe. Des enseignantes-médiatrices ont expliqué à chaque classe le thème de la visite : la vie des Gallo-Romains pour le CP et le CE1-CE2, les Mérovingiens pour les CE2-CM1, le paysage en peinture pour le CM1-CM2... Ce fut l'occasion pour les élèves de découvrir les belles collections du musée de la Cour d'Or et aussi de faire une leçon vivante et illustrée d'histoire de l'art.



Présentation de l'école de musique aux élèves de l'école

Le 27 juin, l'équipe de la toute nouvelle école de musique : « L'enfant phare » avait donné rendez-vous aux quatre classes de l'école au centre socioculturel pour leur présenter des instruments à vent. Le but de cette démonstration très pédagogique était de susciter l'intérêt des enfants afin qu'ils aient envie d'apprendre à jouer un instrument.



Ambassadeur ELA - badminton Usep - basket à Ste Marie

Un élève de notre classe de **CM1-CM2**, Théo, a été choisi par ses camarades comme ambassadeur de l'école et il a invité à la cérémonie de remise du prix d'ambassadeur par l'association ELA (association européenne contre les leucodystrophies). Notre école avait récolté, en novembre 2013, **860 €** pour ELA. Cette année le lieu choisi était la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. Beaucoup d'élèves-ambassadeurs venus de toute la France (écoles primaires, collèges, lycées) étaient présents. Avant la présentation des leucodystrophies, une dame qui était à l'entrée de la salle, nous a informés puis nous a donné un papier avec un numéro qui servait à faire une photo de groupes. Chaque ville et son ambassadeur avaient leur numéro. Pendant la cérémonie, les parrains et marraines ont présenté la maladie. Elle a commencé à 11H30 et s'est terminée à 13H30, puis nous avons fait des photos de groupes. Après cette présentation, il y avait un buffet ; les parrains et marraines ont signé des autographes et ont fait des photos avec les ambassadeurs. Comme parrains et marraines, il y avait : Grégoire, Louis Delor, Sophie Thalmann, Gil Alma, Frédéric Boulary, Marion Bartoli... Il y avait aussi un docteur qui fait des recherches pour traiter la maladie, une famille dont la fille est atteinte de cette maladie et le président d'ELA : Guy Alba. J'ai beaucoup aimé cette journée surtout la cérémonie et le fait de faire des photos avec des personnes connues !

Théo Thouand, CM 2, ambassadeur E.L.A. de l'école de Châtel-St-Germain



Rencontre de badminton U.S.E.P. au gymnase de Châtel

Le 27 mars a eu lieu au gymnase de Châtel-St-Germain la rencontre U.S.E.P. de badminton, qui a réuni 10 classes de CM 2 des environs. Cette rencontre était organisée par la responsable de l'U.S.E.P., **M^{me} Dasse**, le conseiller pédagogique, **M. Gamel**, avec le concours de **M. Mayer** et de l'animateur sportif, **M. Bourhoven**. Cinq classes ont joué le matin et cinq autres l'après-midi.

- **Classement des matchs du matin** : 1^{er} : CM2 Moulins (Dombe) ; 2^e : CM2 Amanvillers (M. Mouro) ; 3^e : CM2 Gorze (Kleinhenz) ; 4^e : CM2 Moulins-Verlaine (Bogavad) ; 5^e : CM2 Ste-Marie-aux-Chênes (Hoffschier).

- **Classement des matchs de l'après midi** : 1^{er} : **CM1-CM2 de Châtel-Saint-Germain** (M. Fogelgesang) ; 2^e : CM2 de Scy-Chazelles (M. Piccin) ; 3^e : CM2 de Moulins-les-Metz (M. Dellinger) ; 4^e : CM2 de Roncourt (M^{me} Walsdorf) ; 5^e : CM2 de M^{me} Boulange (Sainte-Marie-Aux-Chênes).

Les trois premières classes de chaque rencontre ont reçu une coupe. Bravo aux élèves de notre école et un grand merci à Laurent **Bourhoven** pour son aide précieuse aux entraînements.

CE 2-CM 1 : Rencontre U.S.E.P. de basket-ball à Sainte-Marie-Aux-Chênes

La rencontre de basket-ball CM1 de l' U.S.E.P. a eu lieu en février à Sainte-Marie-Aux-Chênes. Il y avait 4 équipes de niveau par classe et 6 matchs par équipe. Des joueurs semi-professionnels

ont arbitré les matchs. Les élèves de la classe de CE2-CM1 de notre école ont bien joué mais ils se sont mesurés à des équipes plus fortes qu'eux. Un goûter a récompensé les participants. Le classement : 1^{er} : Amanvillers ; 2^e : Sainte-Marie-Aux-Chênes ; 3^e : Sainte-Marie-Aux-Chênes ; 4^e : **Châtel-Saint-Germain**.



Exposés au CE1/CE2 - Cross USEP de Châtel-Saint-Germain

Avec les beaux jours s'ouvre également la saison des exposés. **Mathilde KEFF** a débuté la série avec un exposé sur son animal de compagnie : Un **Cocker Spaniel Anglais** qui répond au nom de : « **Fanfan la tulipe des terres froides** ». Mathilde avait préparé avec sa maman un document avec textes et photos, et après l'exposé, chaque élève en a reçu un exemplaire. Félicitations pour avoir été la première à se lancer et pour la qualité de la documentation.

Trois élèves se sont mises en équipe pour le deuxième exposé le 16 mai : **Clarisse RUSSO, Juline KEFF et Laura SCHMITT**. Clarisse a la chance de posséder pour animal de compagnie : Un **poney Shetland** qui répond au nom de **Twix**. Les élèves ont pu écouter un exposé fort bien documenté sur les chevaux et les trois conférencières ont répondu à toutes les questions, démontrant ainsi leur maîtrise du sujet. Cerise sur le gâteau, la maman de Clarisse a eu la gentillesse d'amener Twix dans le pré derrière l'école. Les enfants ont pu le nourrir de carottes (apportées par Laura), et prendre connaissance de nouveaux détails sur les chevaux, grâce aux informations données par **Mme Russo**. Les CP/CE1 de **Mme Périlhon** en ont profité pour venir aussi caresser Twix. Félicitations à toutes les trois.

Précision du directeur de l'école : **si le prochain exposé concerne l'hippopotame, il est interdit d'amener l'animal...**



Le mercredi 2 avril 2014 a eu lieu, par beau temps, le cross **USEP** de **Châtel-Saint-Germain**. Cinq écoles étaient représentées : Châtel-Saint-Germain, Scy-Chazelles, Ars-sur-Moselle, Moulins-lès-Metz et Montigny-Peupion ; environ 100 élèves étaient présents. Ils ont été récompensés par un goûter. L'organisateur du cross, M. Mayer, enseignant à Châtel et responsable USEP, a remercié tous les élèves pour leurs efforts et leur esprit sportif. M. Marchal, maire de la commune, a vivement félicité lui aussi les jeunes sportifs et remercié les écoles participantes. Le maire, ses adjoints et M. Bourhoven, animateur sportif, ont décerné coupes et médailles aux gagnants individuels et par équipes.

Le classement : **CE2 filles** : 1^{ère} : Vieusange Jenny (Ars sur Moselle) - Par équipes : 1^{ère} : Moulins les Metz 1 ; 2^{ème} : **Châtel St G. 1** ; 3^{ème} : Scy-Chazelles 1 / **CE2 garçons** : 1^{er} : **Primard Noah (Châtel St Germain)** - Par équipes : 1^{ère} : **Châtel St G. 1** ; 2^{ème} : Ars/Moselle 1 ; 3^{ème} : Châtel-St-G. 2 / **CM1 filles** : 1^{ère} : **Richter Maëlle (Châtel St Germain)** - Par équipes : 1^{ère} : Ars/Moselle. 1 ; 2^{ème} : Ars/Moselle 2 ; 3^{ème} : **Châtel St G 1** / **CM1 garçons** : 1^{er} : Pelletier Pierre (Scy-Chazelles) - Par équipes : 1^{ère} : Scy-Chazelles. 1 ; 2^{ème} : **Châtel St G. 1** ; 3^{ème} : Ars 3 / **CM2 filles** : 1^{ère} : Hani Ylene (Ars sur Moselle) - Par équipes : 1^{ère} : Ars sur Moselle. 1 ; 2^{ème} **Châtel St G. 2** ; 3^{ème} : **Châtel St G. 1** / **CM2 garçons** : 1^{er} : **Perrin Julien (Châtel St Germain)** - Par équipes : 1^{ère} : Scy-Chazelles 1 ; 2^{ème} : **Châtel St G. 1** ; 3^{ème} : Scy-Chazelles 2



Repas des Aînés : Une journée conviviale



C'est toujours dans le même esprit de convivialité que le maire a rassemblé les seniors de la commune toujours plus nombreux (178) pour un repas au centre socioculturel.

Comme les autres années, les membres du CCAS et la commission municipale avaient préparé de belles tables pour faire honneur à nos têtes blanches. Pari réussi, tous avaient le sourire en partant.